



Les élus du comité régional Guadeloupe ont défini un plan d'actions, déclinaison opérationnelle pour l'année 2023, de leur plan de développement de la formation 2021-2026.

Des appels d'offres spécifiques sont élaborés afin d'accompagner les chefs d'entreprises agricoles dans l'acquisition de compétences.



AGRO TRANSFORMATION

VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES



La transformation des produits constitue un axe majeur de développement pour l'agriculture locale et offre la possibilité aux producteurs de réduire leurs pertes et de valoriser leurs productions sur le moyen terme.

Un appel d'offre spécifique (AOS) incite au développement d'une offre de formation dédiée à :

- ▶ la connaissance des marchés ;
- ▶ la transformation des produits agricoles ;
- ▶ la maîtrise des conséquences économiques des choix opérés.

VERS DAVANTAGE D'AGROÉCOLOGIE



Un appel d'offre spécifique, pour toutes les filières, vise la mise en place de formations permettant de :

- ▶ « Créer des passerelles techniques » entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique ;
- ▶ Développer des pratiques agroécologiques performantes, s'inspirant des techniques de l'agriculture biologique et tenant compte de leur impact économique et/ou social sur l'exploitation.

AGROÉCOLOGIE



ELEVAGE



BESOINS EN FORMATION DES ÉLEVEURS

- ▶ Etablir l'état de l'offre de formation destinée aux éleveurs de Guadeloupe ;
- ▶ Explorer les pistes de mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement adapté aux filières d'élevage et de production de viande.

VIVEA Délégation Est - Valparc - Espace Valentin Est
12 rue de Franche-Comté - 25480 ECOLE VALENTIN
03 81 47 47 41

Conseiller Michel CORBIN - m.corbin@vivea.fr
Assistante Nathalie BONNAMY - n.bonnamy@vivea.fr
Déléguée Catherine CARRY - c.carry@vivea.fr

www.vivea.fr



 = Appels d'offres spécifiques (plus d'informations sur notre site internet)